

COMMUNIQUE DE PRESSE
13 Décembre 2005

Téléphonie mobile : LIFTING DE L'AFSSE, BONJOUR L'AFSSET

Coucou les revoilà.

Ce 13 Décembre 2005, l'Agence Française de Sécurité Sanitaire de l'Environnement et du Travail, il y a peu Agence Française de Sécurité Sanitaire Environnementale (on nous change tout), va encore tenter de faire passer le message de la « potentielle » innocuité sanitaire des portables, des antennes-relais, ainsi que des lignes à très haute tension ...

Les rapports officiels les plus récents sur la téléphonie mobile étaient l'œuvre de l'AFSSE (voir ci-dessus).

- son fondateur, Monsieur ASCHIERI, a déclaré que son premier rapport était un échec car les experts étaient payés par les opérateurs (Nice Matin, 07-07-2003),
- son directeur scientifique, Monsieur ZMIROU, a expliqué dans LE MONDE (10-06 2005) qu'il démissionnait car les moyens matériels étaient insuffisants pour un travail sérieux, et parce qu'il n'acceptait pas que l'AFSSE oriente les résultats des travaux,
- son président, Monsieur PAILLOTIN, a déclaré le 10-10-2005 au Sénat que les auteurs des rapports n'avaient respecté ni de près, ni de loin, les propres règles de l'AFSSE, et qu'aucun de ces rapports ne résisterait à une expertise judiciaire.

Les auteurs des rapports de l'AFSSE étant les mêmes que ceux de tous les rapports officiels précédents, c'est l'expertise d'Etat sur les effets des champs électromagnétiques qui perd toute crédibilité.

Concernant toutes les études positives, l'AFSSE préconise des répliques, ce qui permet de gagner du temps pour résister à la réalité scientifique.

Au début de l'année 2005, le Professeur STEWART, Conseiller officiel du Gouvernement britannique en matière de champs électromagnétiques, demandait l'interdiction du portable aux enfants de moins de 8 ans, le déconseillait aux adolescents, et préconisait qu'aucune antenne-relais ne soit située à proximité d'un établissement scolaire.

En France, il est urgent d'attendre ... Pourquoi ? C'est Noël ?

Robin des Toits
Contact Presse
Etienne Cendrier, porte-parole
Tél. : 01 40 18 02 81

